

Compte rendu de conseil : vendredi 23 septembre 2022

Elus Présents : *Justine AUBRY, Céleste CONEAU, Timéo CASSIN, Marie-Lou TOURNADE, Maëva BORDAGE, Ambre MICHEL, Nyzar OKHISSI, Titouan RENAUD, Ambre TERRIEN, Agathe GIRLANDA-DELISLE, Loïs BLIAULT, Yazid BEN M'BARECK, Lizéa BOUCHER, Flavie DULONG, Rodrigue BOURGET, Maxime AMMOUCHE-BAZIN, Lucas QUONIAM, Emma BERNARD-EXBRAYAT, Floria MAUXION.*

Elus absents : *Meilie LEMOINE*

Animateurs présents : *Monique GREFFIER, Martine Coneau, Lydie LE GOFF, Gurvan L'HELGOUALC'H et M. Le Maire Alain TUSSEAU*

Secrétaires de séance : *Monique GREFFIER, Céleste CONEAU, Emma BERNARD-EXBRAYAT.*

La séance débute à 17h10.

Ordre du jour :

- Goûter
- Présentation de tous les élus et des suppléants
- Rappel du rôle des suppléants
- Accueil de M. Le Maire Alain TUSSEAU
- Projet à définir : soirée du 22 octobre.

Présentation des élus et suppléants :

Chaque élu s'est présenté et, pour les collégiens, a rappelé l'école dans laquelle il était scolarisé lors de son élection.

Nous avons rappelé le rôle des élus vis-à-vis des suppléants. En effet, si un élu ne peut être présent au Conseil Municipal des Jeunes, il doit en informer les animateurs et donner son cahier à son suppléant et l'informer des projets en cours.

Discussion avec M. Le Maire :

Les jeunes élus ont pu profiter de la présence du Maire de la commune Alain Tusseau pour lui poser toutes leurs questions :

M. Le Maire a rappelé l'importance du CMJ dans notre commune et profitant de la présence de Monique Greffier, ancienne adjointe à l'enfance-jeunesse, il a expliqué que la présence du stade multisports était une initiative de l'ancien Conseil Municipal des Enfants.

Un florilège de questions :

- **Qu'est-ce-que cela fait d'être Maire ?**
- C'est passionnant ! On réalise pleins de projets. On rencontre les habitants et les autres élus. Cela prend du temps mais je suis aidé par les autres conseillers municipaux.
- **Avez-vous rencontré le Président ?**
- Non, mais j'ai rencontré un ministre.

- **Comment faire pour être Maire ?**
- Il faut constituer une équipe de 27 personnes et que les électeurs nous choisissent.
- **Quels droits vous avez ?**
- J'ai le droit de faire respecter l'ordre et le respect comme les policiers. J'ai le droit de verbaliser.
- **Etes-vous fier ?**
- Je suis fier de me battre pour ma commune.



Merci à Gurvan pour la photo.

Projets en cours :

Organisation d'une soirée le samedi 22 octobre à la Maison Commune des Loisirs pour les 8-15 ans.

Pour des questions de sécurité, les jeunes doivent être sous la responsabilité de leur famille. Cependant, la Mairie sera responsable des jeunes inscrits à l'Espace Jeunes tout au long de la soirée.

L'Espace Jeunes pourra intervenir et tenir le bar avec boissons, bonbons, crêpes...pour un autofinancement.

Titre de la soirée : « Soirée déguisée »

Les âges : pour les jeunes de 8 à 15 ans.

Horaires : de 18h à 22h

Musique : les élus ont donné une liste de chansons que nous allons fournir à un DJ pour animer cette soirée. Gurvan nous a expliqué qu'il fallait proposer une playlist afin de trouver un DJ qui correspondrait à notre besoin. Le coût estimé d'un animateur pour cette soirée serait entre 600€ et 800€.

Il nous faut ensuite voir avec la Sacem pour la déclaration de la soirée.

Concours : Un concours de déguisement sera organisé et à 20h, les participants défileront sur le podium. Les participants se seront inscrits au concours dès leur arrivée et ils seront jugés par un jury composé d'élus du CMJ : Emma et Floria (qui sont à l'initiative du projet) et les 5 élus actuellement en classe 5^{ème}.

Les critères retenus sont :

- Originalité (Note sur 10) ;
- Couleurs (Note sur 10) ;
- Comportement [donner vie à son personnage lors du défilé] (Note sur 10)

Les trois premiers gagneront un lot : Jeu de société / livres / Trousse avec crayons.

Tous les participants recevront une sucette Chupa Chups.

Coût de l'entrée : gratuite pour les participants s'ils sont déguisés. Les parents accompagnants n'auront pas besoin d'être déguisés. Nous demandons que les déguisements soient à visage découvert afin de pouvoir reconnaître les participants à tout moment.

Décoration : Les élus doivent demander à leurs écoles respectives ainsi qu'à leurs familles s'ils disposent de citrouilles et autres cucurbitacées pour décorer la salle. De même, si vous disposez d'objets de décoration (dont vous ne craignez pas qu'ils soient abîmés) vos enfants risquent de vous les demander.

Affiche : Une affiche est en cours de réalisation. Elle vous parviendra rapidement par mail. Elle sera diffusée dans toutes les écoles et collèges.

Fin de la réunion à 19h.

Rendez-vous

Le vendredi 21 octobre à 17h

à la Maison Commune des Loisirs pour décorer la salle.